MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS Libertí Realité Fratemité

2022 - Fiche 5 - Suivre la procédure - Phase définitive

Avril 2022



Orientation

2022 - Fiche 5 - Suivre la procédure - Phase définitive

Siècle Orientation - 2022 - Fiche 5 - Suivre la procédure - Phase définitive

A destination des :

- Chefs d'établissement
- Utilisateurs ayant reçu une délégation de responsabilité
- Enseignants (Professeurs Principaux)

1 GENERALITES

Cette fonctionnalité est accessible depuis le portail ARENA en cliquant sur le lien "Suivre la procédure" de "Orientation".

Ce module est destiné à la saisie, pendant la phase définitive, des choix définitifs des familles, mais aussi, en réponse, des propositions du conseil de classe à la fin du troisième trimestre ou du second semestre.

Si le CSAIO n'a pas ouvert la phase définitive aux établissements, le message ci-dessous s'affiche :

La saisie de la phase définitive n'est pas ouverte. Veuillez vous rapprocher des services académiques pour connaître les dates d'ouverture et de fermeture de ce service.

2 CHOIX DEFINITIFS

Si la saisie de la phase définitive est ouverte, il est possible d'afficher une liste d'élèves en sélectionnant un élément

au moins parmi le palier, la division, le MEF, le nom ou le prénom et en cliquant sur

PHASE DÉFINITIVE - Choix définitifs	de la famille				
Veuillez renseigner au moins un des critères ci-dessous Palier 3EME v Division v MEF	✓ Nom Prénom Chercher				
▶ Saisie globale ⊝					
PALIER 3EME Demande Vous n'avez qu'un seul mode de saisie : • Renseigner une intention pour les dièves pour lesquels la saisie n'a pas encore été effectuée.					
Appliquer aux élèves sélectionnés					

Chercher



2.1 LISTE DES CHOIX DEFINITIFS DES ELEVES

La liste des choix définitifs des élèves permet d'accéder à la saisie des choix définitifs des familles. Elle est divisée en neuf colonnes :

- La première colonne permet de sélectionner un ensemble d'élèves en les sélectionnant avec la case 📝 / 📃.
- Dans la colonne "Nom Prénom INE".
- La colonne "Né(e) le Div." indique la date de naissance et la division de l'élève.
- La colonne "Intentions de la famille" récapitule les intentions de la famille.
- La colonne "Avis provisoires du conseil de classe" récapitule les avis provisoires du conseil de classe.
- La colonne "Choix définitifs de la famille" récapitule les choix définitifs de la famille.
- La colonne "Date de mise à jour TS" indique la date et l'heure à laquelle la famille a effectué la saisie sur le service en ligne Orientation. Par défaut, la liste des choix définitifs des élèves est triée sur cette colonne.
- La colonne "**Responsable**" indique le prénom et le nom du représentant légal ayant effectué la saisie sur le service en ligne Orientation.

Dans les différentes listes d'élèves, un ensemble d'icônes peut apparaitre. L'ensemble des icônes et leur signification est expliqué dans le tableau ci-dessous :

lcône	Description
L.	Cette icône présente devant le nom de l'élève indique un élève enregistré comme "hors procédure" dans la fiche individuelle de l'élève. Au survol de l'icône, un message indique la raison pour laquelle l'élève est hors procédure.
•	Cette icône permet de déplier les intentions de la famille, les avis provisoires du conseil de classe, les choix définitifs de la famille et les propositions du conseil de classe afin d'afficher les informations complémentaires de chaque voie d'orientation. Cette icône dans l'intitulé de la colonne déplie les informations complémentaires pour tous les élèves de la liste.
(I)	Cette icône indique que la saisie des intentions ou des choix définitifs a été effectuée sur le service en ligne Orientation. Au survol de l'icône, une infobulle indique le prénom et nom de représentant ayant effectué la saisie, ainsi que la date de cette saisie.
TS	Cette icône indique que les intentions ou les choix définitifs saisis sur le service en ligne Orientation ont été modifiés par l'établissement sur SIECLE Orientation. Au survol de l'icône, une infobulle indique le prénom et nom de représentant ayant effectué la saisie, ainsi que la date de cette saisie. En cliquant sur l'icône, une popup s'ouvre et affiche la saisie des représentants légaux.
\bigotimes	Cette icône s'affiche dans le cas où une saisie TS est récupérée après l'ouverture du conseil de classe. Il s'agit alors d'une intention ou d'un choix définitif non synchronisé. En cliquant sur l'icône, il est possible de visualiser la demande formulée par les représentants légaux après l'ouverture du conseil de classe. Cette demande n'est pas prise en compte pour la saisie de l'avis provisoire du conseil de classe ou les propositions du conseil de classe.
図	Cette icône indique qu'un représentant légal de l'élève a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe sur le service en ligne Orientation. Au survol, le prénom et nom du représentant légal ayant accusé réception est indiqué, de même que la date de cette saisie.
×	Cette icône est présente pour les élèves ayant reçu les avis provisoires du conseil de classe quand les intentions ont été formulées sur le service en ligne Orientation. Elle indique que les représentants légaux n'ont pas encore accusé réception des avis provisoires.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS Liberté Patientité

2022 - Fiche 5 - Suivre la procédure - Phase définitive

	Cette icône, présente en début de ligne à la place des cases à cocher, indique qu'il est déconseillé d'effectuer une saisie à cette étape de la procédure :			
	 sur la saisie des intentions d'orientation / choix définitifs, elle indique que des avis provisoires / propositions ou un accusé de réception / réponse de la famille aux propositions existe déjà. En cliquant sur l'élève, une popup informe des conséquences d'une modification des intentions / choix définitifs à cette étape de la procédure. 			
	 sur la saisie des avis provisoires / propositions, elle indique qu'un représentant légal a accusé réception des avis provisoires / répondu aux propositions du conseil de classe. En cliquant sur l'élève, la saisie des avis provisoires / propositions est possible, mais une confirmation sera demandée à la validation des avis provisoires / propositions. 			
<u> </u>	Cette icône indique une incohérence dans les saisies. Au survol de cette icône, un message indique avec précision l'anomalie dont il s'agit.			
•	Cette icône, en phase définitive uniquement, indique qu'un dispositif de mise à niveau a été proposé.			
*	L'astérisque présente après une voie indique que cette voie est utilisée dans les remontées statistiques.			

Pour le palier 2GT, il est possible d'exporter au format excel (xls) souhaités. Pour cela, il est nécessaire qu'au minimum une saisie en première générale ait été effectuée.

Demandes d'orientation en première générale		
Des élèves ont demandé une première générale. Pour exporter la liste des enseignements de spécialité souhaités en phase définitive , cliquez ici : 🔯		

Il existe deux modes de saisie des choix définitifs sur SIECLE Orientation : la saisie globale et la saisie individuelle. La saisie individuelle se fait en cliquant sur le nom d'un élève. Si l'élève possède déjà des propositions du conseil de classe ou qu'un représentant a répondu aux propositions du conseil de classe sur le service en ligne Orientation, l'élève est marqué de l'icône . Une fenêtre popup indique à l'utilisateur les conséquences d'une modification des choix définitifs à cette étape de la procédure :



2.2 SAISIE GLOBALE

La saisie globale permet de saisir pour un ensemble d'élèves un choix définitif. Ce menu peut être affiché à l'aide du bouton \bigcirc ou caché avec le bouton \bigcirc .

▶ Saisie globale ⊝			
PALIER 3EME Demande 2de professionnelle		Demande V	 Vous n'avez qu'un seul mode de saisie : Renseigner une intention pour les élèves pour lesquels la saisie n'a pas encore été effectuée.
Appliquer aux élèves sélectionnés		s sélectionnés	

Pour utiliser la saisie globale, il suffit de choisir les élèves pour lesquels la saisie doit être utilisée en les sélectionnant à l'aide de la case 🔲 disponible dans la première colonne de la liste :

- seuls les élèves sans aucun choix définitif peuvent être sélectionnés ;
- il n'est pas possible de renseigner lors de la saisie globale d'un choix définitif des informations complémentaires (statut, enseignements de spécialité, etc.).

Le bouton Appliquer aux élèves sélectionnés

permet de valider la saisie globale.

Pour les élèves non concernés par une saisie globale, la saisie ou la modification des choix définitifs de la famille est réalisée via le formulaire de saisie des choix définitifs de la famille.

2.3 SAISIE DES CHOIX DEFINITIFS DE LA FAMILLE

La saisie des choix définitifs de la famille s'effectue en cliquant sur le nom de l'élève. La saisie est possible uniquement pour les élèves dont le nom est affiché en violet. Il n'est pas possible de saisir ou modifier les choix définitifs si les choix définitifs ont déjà été renseignés par la famille sur le service en ligne. Il faut attendre l'ouverture du conseil de classe pour modifier les saisies provenant du service en ligne Orientation.

Dans le cas d'une saisie effectuée sur le service en ligne Orientation, le logo (sapparait en haut à droite de la fenêtre avec l'identité du représentant ayant effectué la saisie, ainsi que la date de celle-ci.

Pour rappel, l'affichage des spécialités et familles de métiers est paramétré par les CSAIO dans le module "Préparer la procédure" pour chaque phase et chaque palier. Les captures d'écrans proposées dans la suite de cette documentation prennent en compte un paramétrage affichant toutes les options disponibles.

2.3.1 CHOIX DEFINITIFS DES FAMILLES POUR LE PALIER 3EME

Choix définitifs de la famille ① Date 11/04/2022 📄 (ij/mm/aaaa))	
Choix		
 2de générale et technologiq 	ue ou 2de STHR	
✓ 2de professionnelle		
Spécialité ou famille de métiers		
St scolaire St d'apprenti(e)		
✓ 1re année de CAP		
Spécialité		
	1.	
St. scolaire St. d'apprenti(e)		

Les familles choisissent et hiérarchisent leurs choix définitifs parmi les voies d'orientation suivantes :

- 2de générale et technologique ou 2de STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) ;
- **2de professionnelle** : la spécialité ou la famille de métiers est à saisir dans un champ libre (si le paramétrage académique a autorisé la saisie). Il est également possible de choisir le statut scolaire et/ou d'apprenti.
- **1re année de CAP** : la spécialité est à saisir dans un champ libre (si le paramétrage académique a autorisé la saisie). Il est également possible de choisir le statut scolaire et/ou d'apprenti.

2.3.2 CHOIX DEFINITIFS DES FAMILLES POUR LE PALIER 2GT

Choix définitifs de la famille						
() Date 24/03/2020	Date 24/03/2020 ()/mm/aaaa)					
Choix						
1re générale						
1 🔻 1re générale						
Ens. de spécialité 1	LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS	•				
Ens. de spécialité 2	LITTÉRATURE ET LCA - LATIN	•				
Ens. de spécialité 3	SCIENCES VIE & TERRE	▼				
1re technologique						
▼ 1re STAV						
▼ 1re STD2A						
▼ 1re STHR						
▼ 1re STI2D						
2 - 1re STL						
Spécialité STL BIC	OCHIMIE-BIOLOGIE-BIOTECHNOLOGIE -					
3 • 1re STMG						
 Tre ST2S 						
▼ 1re S2TMD						
Tre preparant au B1	s brevet de technicien , métiere de la musique					
Un accès à la voie profe	Ire préparant au brevet de technicien «métiers de la musique» Un accès à la voie professionnelle					
 1re professionne 	▼ 1re professionnelle					
Spécialité						
▼ 2de professionnelle						
Spécialité ou famille de	métiers					
T CAP						
Spécialité	Spécialité					

2022 - Fiche 5 - Suivre la procédure - Phase définitive

Les familles choisissent et hiérarchisent leurs choix définitifs parmi les voies d'orientation suivantes :

- **1re générale** : les enseignements de spécialité peuvent être renseignés ou non. Il n'existe aucune hiérarchie parmi les enseignements de spécialité saisis. Tous les enseignements de spécialité sont proposés en liste déroulante.
- **1re technologique** : chaque première technologique peut faire l'objet d'une demande. la liste est composée des 1res STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG, ST2S, S2TMD.
- 1re préparant au brevet de technicien "métiers de la musique".
- 1re professionnelle : un champ libre permet de renseigner la spécialité.
- 2de professionnelle : un champ libre permet de renseigner la spécialité ou la famille de métiers.
- **CAP** : un champ libre permet de renseigner la spécialité.

Attention, pour la saisie des enseignements de spécialité de 1re générale :

- il ne doit pas y avoir de doublons dans les trois enseignements de spécialité.
- il ne doit pas y avoir de trou dans la numérotation des enseignements de spécialité.

3 OUVERTURE DES CONSEILS DE CLASSE

Cette fonctionnalité est utilisée par le chef d'établissement après la saisie ou le recueil des choix définitifs et avant la saisie des propositions du conseil de classe.

Conseil de classe				
L'ouverture du conseil de classe permet de saisir les propositions du conseil de classe pour les élèves de la division. Si vous utilisez le Téléservice Orientation, il doit être fermé un jour avant l'ouverture du conseil de classe afin de récolter toutes les choix définitifs pour les élèves de la division. A noter également que le recueil des choix définitifs ne sera plus possible sur le Téléservice Orientation dès l'ouverture du conseil de classe. Ouvrir un conseil de classe Date du conseil de classe : Division :				
Histor	rique Date du conseil de classe			
2A 2B 2C 2D 2E 2F 2G 2H 2I 2J 2K 2L 2M	06 / 04 / 2022 🖏	Modifier	Réinitialiser	

2022 - Fiche 5 - Suivre la procédure - Phase définitive

L'ouverture du conseil de classe s'effectue par division et provoque deux évènements :

- Les demandes formulées sur le service en ligne Orientation sont figées et remplacement les demandes qui auraient pu être réalisées sur Siècle Orientation en amont de la saisie des représentants ;
- Les propositions du conseil de classe des élèves de la division peuvent être saisies.

L'écran est composé de deux parties permettant d'ouvrir un conseil de classe et de consulter ou de modifier un conseil de classe ouvert.

3.1 OUVRIR UN CONSEIL DE CLASSE

L'ouverture du conseil de classe ne doit être faite qu'après la fin du recueil des choix définitifs via le service en ligne Orientation. Même s'il est préférable de saisir les choix définitifs sur Siècle Orientation - dans le cas d'une procédure avec l'utilisation de la fiche de dialogue - avant l'ouverture du conseil de classe, il est toujours possible de saisir sur Siècle Orientation les choix définitifs après ouverture du conseil de classe.

Pour ouvrir le conseil de classe, le chef d'établissement doit renseigner :

- la division pour laquelle le conseil de classe doit être ouvert à l'aide du menu déroulant ;
- la date du conseil de classe : celle-ci ne peut être qu'une date passée ou la date du jour. Cette date est informative et n'impacte pas les données saisies sur le service en ligne Orientation.

En cliquant sur le bouton Ouvrir le conseil de classe, les demandes du service en ligne sont figée, les représentants légaux ne peuvent plus saisir de choix définitifs ou les modifier et l'établissement peu renseigner les propositions du conseil de classe pour les élèves de la division.

Si des élèves de la division n'ont pas de choix définitifs, une popup s'affiche :

Confirmation de lleuverture du conseil de classe
Committation de l'ouverture du conseil de classe
Toutes les familles des élèves de cette division n'ont pas encore télé saisi leurs choix définitifs. L'ouverture du conseil de classe ne permet pas de récupérer les choix définitifs saisies ultérieurement via le Téléservice Orientation. Voulez-vous ouvrir le conseil de classe pour cette division ?
Oui Non

Dans l'éventualité où le service en ligne Orientation n'arrive pas à communiquer avec Siècle Orientation, le message suivant s'affiche :

L'information n'a pas pu être transmise au Téléservice Orientation. Veuillez vous assurer que le Téléservice Orientation a bien été fermé pour votre établissement afin de stopper la saisie des intentions.

Le blocage des saisies des choix définitifs sur le service en ligne Orientation sera alors effectif lors de la réplication journalière programmée par l'académie la nuit.

2022 - Fiche 5 - Suivre la procédure - Phase définitive

3.2 HISTORIQUE

Tous les conseils de classe ouverts sont affichés dans la partie "Historique".

Il est possible de modifier la date du conseil de classe en modifiant celle-ci dans la case correspondante et en validation à l'aide du bouton Modifier. La modification de la date du conseil de classe n'a aucun impact sur les données.

Si le conseil de classe a été ouvert à tort, il est possible de réinitialiser son ouverture à l'aide du bouton **Réinitialiser**. Cette action provoque alors la suppression de toutes les propositions du conseil de classe des

élèves de la division après confirmation de la fenêtre popup suivante :



Si la communication entre le service en ligne Orientation et Siècle Orientation n'est pas possible lors de la réinitialisation, un message indique que les saisies de choix définitifs seront de nouveau possible pour les représentants dès le lendemain (après réplication des données) :

L'information n'a pas pu être transmise au Téléservice Orientation. Elle le sera au cours de la nuit.

4 PROPOSITIONS DU CONSEIL DE CLASSE

La fonctionnalité des propositions du conseil de classe permet à l'établissement de saisir les propositions du conseil de classe pour les élèves ayant des choix définitifs et appartenant à des divisions dont le conseil de classe est ouvert. Il est possible de filtrer la liste des élèves sur la division (seules les divisions avec un conseil de classe ouvert sont

visibles), le MEF, le nom ou le prénom. Le filtre est appliqué après avoir cliqué sur le bouton



Si aucun conseil de classe n'est ouvert dans l'établissement, le message d'erreur suivant apparait à l'écran :



4.1 LISTE DES PROPOSITIONS

La liste des propositions du conseil de classe est séparée en sept colonnes :

- La colonne "Nom Prénom INE".
- La colonne "Né(e) le Div." indique la date de naissance et la division de l'élève.
- La colonne "Intentions" récapitule les intentions de la famille.
- La colonne "Avis provisoire" affiche par défaut uniquement les voies pour lesquelles l'établissement donne un avis favorable ou réservé (les avis réservés sont affichés de couleur grise).
- La colonne "Choix définitifs" récapitule les choix définitifs de la famille.
- La colonne "Propositions" affiche les voies pour lesquelles le conseil de classe a répondu "Oui" ainsi que les voies qu'il propose. Une voie en vert indique que celle-ci a été demandée par la famille, une voie en rouge qu'elle n'a pas été demandée. Une voie en gras est une décision d'orientation (acceptée par la famille lors de la réponse de la famille aux propositions du conseil de classe).

Siècle Orientation



Dans les différentes listes d'élèves, un ensemble d'icônes peut apparaitre. L'ensemble des icônes et leur signification est détaillé dans le tableau récapitulatif présent dans cette fiche au niveau du détail du menu "Choix définitifs".

4.2 SAISIE GLOBALE DES REPONSES

la saisie globale des réponses, située entre les critères de sélection des élèves et la liste des propositions des élèves permet de répondre à toutes les intentions par "Oui". Les élèves doivent être sélectionnés avec les cases ☑ / □. Les propositions sont ajoutées après avoir cliqué sur le bouton Répondre favorablement aux élèves sélectionnés

4.3 SAISIE DES PROPOSITIONS DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond à chaque demande de la famille par "Oui" ou "Non". Il peut également proposer une voie non demandée par la famille.

- INE : 08					
1re STAV			Oui	~	
Tre générale LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS SOIENCES VIE & TERRE MUSIQUE Recommandations spécifiques aux enseignements de spécialité			Non	v	
				li.	
1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique	e»		Oui	~	
1re ST2S	1re ST2S			~	
Propositions Spécialité	Propositions				
Observations du conseil de classe					
✓ Dispositif de mise à niveau conseillé			1re ST2S	~	
Annuler et retourner à la liste	Valider et retourner à la liste	Valider et pass	er à l'élève suivant d	le la division	

Cet écran est composé de plusieurs blocs :

- Pour chaque voie demandée par la famille, un bloc indique la voie demandée et éventuellement des informations complémentaires (statut, spécialité, demande de stage passerelle, etc.). le conseil de classe doit choisir dans le menu déroulant à droite sa réponse : "Oui" ou "Non"
- En dessous des voies demandées par la famille, le conseil de classe peut proposer une voie. Si le bouton 🖸 est affiché à côté de la liste déroulante, le conseil de classe peut ajouter d'autres propositions.

 Pour finir, un cadre permet au conseil de classe de renseigner les observations du conseil de classe sur ses propositions.

Annuler et retourner à la liste permet d'annuler la saisie des propositions du conseil de classe et de retourner à la liste des élèves.

Valider et retourner à la liste

permet de confirmer les propositions et de retourner à la liste des

permet de confirmer les propositions et

Le bouton élèves.

Le bouton

Valider et passer à l'élève suivant de la division

d'afficher la saisie des propositions du prochain élève de la division, dans l'ordre alphabétique. Le bouton disparait quand toute la division a été parcourue.

Si la famille a déjà répondu aux propositions du conseil de classe, une popup informe l'utilisateur qu'en cas de modification des propositions, il devra prendre contact avec les représentants légaux pour les informer des modifications effectuées :



Plusieurs règles s'appliquent aux propositions du conseil de classe :

- Pour chaque choix de la famille, le conseil de classe doit émettre obligatoirement une proposition 'Oui' ou 'Non'.
- Le conseil de classe peut, même s'il répond positivement à un des choix de la famille, proposer une voie non demandée par la famille (jusqu'à trois propositions possibles pour le palier 2GT).
- Si le conseil de classe répond négativement à toutes les demandes de la famille, il doit obligatoirement proposer une voie non demandée par la famille.
- Dans le cas où la famille demande toutes les voies d'orientation possibles, le conseil de classe se doit de répondre positivement à au moins une des demandes.

Les champs "Spécialité ou famille de métiers conseillée" (palier 3EME), "Spécialité conseillée" (palier 3EME), "Conseil sur la spécialité" (palier 3EME), "Spécialité conseillée" (palier 2GT pour la 1re STL), "Spécialité" (palier 2GT pour les propositions), "motivations de l'avis" (palier 2GT) permettent au conseil de classe de s'exprimer sur ses choix. Ces informations sont reprises dans la fiche de dialogue ou sur le service en ligne Orientation. Siècle Orientation

Pour le palier 2GT,

- Le conseil de classe peut émettre des recommandations relatives aux enseignements de spécialité s'il répond 'Oui' au choix de la famille en 1re générale.
- Le conseil de classe ne peut pas proposer d'accès à la voie professionnelle en phase définitive.
- Il est possible de recommander un dispositif de mise à niveau en cochant la case correspondante et en ajoutant la voie concernée dans le menu déroulant.

A l'issue de la phase définitive, il faut obligatoirement une réponse "Oui" à une demande de la famille ou une proposition.

5 SAISIE DES REPONSES DES FAMILLES

La saisie des réponses des familles permet, dans le cas où les représentants n'utilisent pas le service en ligne Orientation, d'indiquer si la totalité des représentants est en accord avec au moins une proposition du conseil de classe ou en désaccord avec la totalité des propositions.

Cet écran permet également de modifier la réponse des représentants renseignée sur le service en ligne Orientation, ou simplement de consulter la réponse apportée.

Pour afficher la liste des élèves, au moins un critère doit être renseigné parmi le palier, la division, le MEF, une partie du nom ou du prénom de l'élève.

Il est possible de saisir en masse la réponse des familles en cochant les élèves et en choisissant dans la partie "Saisie globale" la réponse à apporter. Seuls les élèves pour lesquels une proposition du conseil de classe est disponible et pour lesquels aucune réponse de la famille n'a été apportée peuvent être cochés pour la saisie globale.

N PHASE DÉFINITIVE Pénonse de la fan	aillo		
E FRASE DEFINITIVE - Reportse de la fait			
Nouillez repeaigner au maine un des eritères ei desseus			
veullez renseigner au moins un des criteres ci-dessous			
Palier 2GT V Division 2NDE 10 V MEF		✓ Nom Prénom	Chercher
▶ Saisie globale ⊝			
Réponse de la famille	~		
Appliquer aux eleves selectionne	IS		
Nom Prénom INE	<u>Né(e) le</u> Div.	Propositions du conseil de classe 🔍	Réponse de la famille
		4 0744	
and the second se	04/07/2006	 Tre STAV Tre préparant au brevet de technicien «métiers de la 	accepte les propositions du conseil Modifier
08	2NDE 10	musique»	de classe : 1G, 1STL, 1STD2A,
		1re ST2S	1ST2S
	01/03/2006	Voie professionnelle	propositions du conseil de classe le
0E	2NDE 10		11/01/2022 à 15:22
00	17/05/2006		
09	ZNDE 10	- 4re STD04	
	14/06/2006	• 1re ST2S	Désaccord Modifier
UB	2NDE 10	1re générale	



La liste est composée de plusieurs colonnes :

- La colonne "Nom Prénom INE".
- La colonne "Né(e) le Div." indique la date de naissance et la division de l'élève.
- La colonne "**Propositions du conseil de classe**" récapitule les propositions faites par le conseil de classe et auxquelles les représentants légaux doivent répondre.
- La colonne "Réponse de la famille" contient la réponse apportée par les représentants légaux sur le service en

ligne ou après saisie par l'établissement. La présence de l'icône ⁽¹³⁾ indique que la saisie provient du service en ligne Orientation.

La réponse de la famille aux propositions du conseil de classe n'est renseignée que par un représentant légal. En cas de désaccord, le second représentant doit contacter l'établissement qui peut modifier la réponse de la famille

sur cet écran à l'aide du bouton **Modifier**. L'icône TS devient donc orangée te permet au survol de voir la saisie effectuée sur le service en ligne Orientation.

Après saisie de la réponse, la proposition du conseil de classe devient décision d'orientation du chef d'établissement :

- Dans le cas d'une saisie de la réponse de la famille sur Siècle Orientation, le représentant légal peut cocher différentes voies : cela n'impacte pas la décision d'orientation et toutes les propositions du conseil de classe sont considérées comme décision d'orientation.
- L'envoi de la décision d'orientation vers Affelnet Lycée se fait dès qu'une réponse positive de la famille est renseignée, que ce soit via le service en ligne Orientation ou Siècle Orientation.
- Une fois la décision d'orientation envoyée à Affelnet Lycée, une modification des voies ou de la réponse de la famille (accord qui devient désaccord), un nouvel envoi n'est pas effectué. La décision d'orientation doit être modifiée dans Affelnet Lycée.